

Éditorial

“Ne pas subir”

Nous voici revenus vers vous pour vous rendre compte de la vie de notre communauté et de la marche en avant unie des 9 villages qui l'ont fait naître.

La longue période particulière de la campagne électorale, puis la mise en place des conseils municipaux et du conseil communautaire, n'ont pas pour autant arrêté l'activité de notre collectivité.

Poussé, tout autant qu'honoré, par la confiance que m'ont témoigné chacune de nos communes en renouvelant ce mandat de président, j'ai la conviction que ces six années seront d'une importance majeure pour notre territoire. Cela confirme la justesse et l'opportunité de notre engagement en 2002 : cette période d'expérience, de réflexion mutuelle, de mise en chantier de nos compétences, sera précieuse pour appréhender les choix et les directions que nous aurons à prendre.

L'état d'esprit qui anime l'équipe d'élus et de collaborateurs de la communauté de communes est plus que jamais confirmé : “ne pas subir”.

La fuite en avant du développement démographique, le mitage de nos paysages par une urbanisation médiocre, un dynamisme économique qui serait dévolu aux seules “bretelles d'autoroute”, le recul annoncé des services publics, la convoitise des terres agricoles à des fins spéculatives, des déplacements devenus insupportables et une maîtrise énergétique rendue incontournable. Toutes ces réalités ne sont pas des fatalités mais des défis qui doivent être relevés collectivement par notre communauté ; par ses élus bien sûr, mais pas seulement. Le tissu associatif, les entrepreneurs, les créateurs, la jeunesse, tous ceux qui font la vie et l'âme de ce territoire ont à participer à l'ouvrage.

Ce fut aussi la volonté claire des fondateurs de cette communauté de communes : celle d'une structure à la dimension de ses villages, où chacun est respecté, écouté et où la proximité et le lien avec la population sont privilégiés.

Je pense que les pages qui suivent illustreront de façon concrète mon propos ; en tous cas, je souhaite qu'elle vous convainque qu'en Provence d'Argens en Verdon la résignation n'est pas de mise !

Bernard de Boisgelin



Nous contacter :

Communauté de communes
Provence d'Argens en Verdon
58, avenue de Tavernes
83670 Barjols

Tél. : 04 94 77 18 53
Fax : 04 94 77 09 25
Site Internet : www.cc-pav.fr
Courriel : comcom-pav@orange.fr

Sommaire

- *Le mot du Président*
- *La vie de la Communauté*
p. 2/3 >
Élection du bureau
- *Énergie*
p. 3 >
Projet éolien sur le plateau des Pallières
- *Relais Services Publics*
p. 4/5 >
Inauguration et 1^{er} bilan
- *Petite enfance*
p. 6 >
La crèche de Barjols
Brèves : BAFA
- *Tourisme*
p. 7 >
Circuits et guides
- *Environnement*
p. 7 >
PIDAF
- *Portrait*
p. 8 >
Varages
Brève : LGV

LES ÉLECTIONS :

une occasion de faire le point !

En mars 2008, les élections municipales ont modifié le paysage politique de la Communauté de communes. Voici les nouveaux maires des communes regroupées au sein de notre intercommunalité :

Commune	Maire élu en 2008	Elu ou réélu ?
Barjols	Daniel Nironi	
Bras	Angélique Fromion	
Brue-Auriac	André Rousselet	Maire depuis 2001
Esparron de Pallières	Jean-Yves Corrao	
Pontevès	Jean-Marc Etienne	Maire depuis 1997
Seillons source d'Argens	Eugène Berton	Maire depuis 1983
St Martin de Pallières	Bernard de Boisgelin	Maire depuis 1989
Tavernes	Danielle Sault	Maire depuis 2001
Varages	Christian Blanc	

Suite aux élections municipales, les Conseils municipaux de chaque commune ont désigné des représentants pour siéger au Conseil communautaire. Barjols et Bras, comptant plus de 2 000 habitants, ont 3 délégués ; les 7 autres communes en ont 2.

Le Conseil communautaire est l'organe d'administration de la Communauté de communes. Il est composé de 20 membres. Chaque conseiller a un suppléant qui le représente en cas d'empêchement.



Bernard de Boisgelin,
Président de la Communauté
de communes et Maire de
Saint-Martin-de-Pallières

Le 7 avril 2008, M. Bernard de Boisgelin, maire de St Martin de Pallières, a été réélu Président de la Communauté de communes au scrutin secret et à l'unanimité par les élus membres du Conseil communautaire.

Après l'élection du Président, les délégués du Conseil communautaire ont élu 6 Vice-présidents et plusieurs membres pour constituer un Bureau où chaque commune est représentée. Le Conseil communautaire délègue au bureau l'administration des affaires courantes. Il se réunit avant chaque Conseil communautaire, soit au moins une fois par trimestre.

Des Commissions sont créées pour traiter les diverses compétences transmises par les communes à la Communauté de communes, qui a pour objectif de favoriser la mise en œuvre de projets de développement. Elles sont présidées par un des 6 Vice-présidents du Bureau.

Enfin, des élus sont choisis pour représenter la Communauté de communes au Syndicat Mixte de la Zone du Verdon, qui assure la collecte et le traitement des ordures ménagères, et au Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte, qui suit le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), le Pays d'art et d'histoire et l'Office Intercommunal du Tourisme.

Commune	Membre du bureau	Président de la Commission
Barjols	Christiane Barbey Conseillère Municipale de Barjols	Tourisme - Culture - Vie associative
Bras	Bernard Astier Adjoint de Bras	Jeunesse - Petite enfance
Brue-Auriac	André Rousselet Maire de Brue-Auriac	Économie - Foncier
Esparron de Pallières	Martine Arizzi 1 ^{ère} adjointe d'Esparron de Pallières	
Pontevès	Jean-Marc Etienne Maire de Pontevès	Aménagement - Habitat - SCOT
Seillons source d'Argens	Maurice Strzerzynski 5 ^e adjoint de Seillons	Social - Relais Services Publics - Mission Locale - Chantier d'insertion
St Martin de Pallières	Bernard de Boisgelin Maire de St Martin de Pallières	
Tavernes	Danielle Sault Maire de Tavernes	
Varages	André Pinet 1 ^{er} adjoint de Varages	Ordures ménagères - SPANC - PIDAF - Environnement

Énergie

UN PROJET ÉOLIEN SUR LE PLATEAU DES PALLIÈRES

Les élus de la Communauté de communes s'impliquent depuis plusieurs années dans la conduite d'un projet d'exception pour le territoire : la création d'un parc éolien. En 2007, ce travail a abouti à la création d'une Zone de Développement Eolien (ZDE) sur les communes de Seillons source d'Argens, Esparron de Pallières et Saint Martin de Pallières. Ce zonage, défini par arrêté préfectoral, autorise l'implantation d'éoliennes.

La Communauté de communes a choisi de s'associer avec la Compagnie Nationale du Rhône pour développer et exploiter ce parc qui prévoit l'implantation maximale de 17 éoliennes de 3 MW. Ce projet, qui peut générer jusqu'à 51 MW de production électrique issue d'énergie renouvelable, répond à une priorité: diversifier les approvisionnements énergétiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre (protocole de Kyoto, directive européenne de 2001). En France, le Grenelle de l'environnement fixe un objectif de 10 % d'électricité produite par le vent en 2020, soit 7 fois plus qu'actuellement.

Afin d'informer les habitants et de communiquer autour du projet, la Communauté de communes organise des réunions publiques : la 1^{ère} a eu lieu en juin 2008, d'autres sont prévues dès début 2009.

Relais des Services Publics (RSP)

DE L'EREF AU RELAIS DES SERVICES PUBLICS

La **Maison des Services Publics (MSP)**, fusion de l'EREF (Espace Rural Emploi Formation) et du pôle multimédia, a fêté le 17 octobre 2007 sa labellisation « **Relais des Services Publics** » (RSP). Ce label de l'Etat est synonyme de maintien des services publics en zone rurale, garant de leur qualité, de l'écoute et du conseil. Le 1^{er} RSP du Var, point de contact avec toutes les administrations, vient de naître !



Inauguration du RSP en présence de Mme Conca, alors Sous-préfète de Brignoles

Zone couverte	Public accueilli	Services disponibles
Canton de Barjols et canton de Tavernes, soit 16 communes au total	Ouvert à tous : demandeurs d'emploi ou de formation, employeurs, bénéficiaires du RMI, jeunes, familles, salariés, créateurs d'entreprise, associations, grand public pour le suivi de formations informatiques ou la connexion à Internet.	<ul style="list-style-type: none">• Accueil, documentation, information (emploi, formation, famille...)• Consultation des offres d'emploi via internet et les panneaux d'affichage• Aide ponctuelle sur les dossiers administratifs (dont téléchargement de formulaires)• Connexion gratuite aux sites des services publics (CAF, CPAM, Impôts, ...)

UNE 1^{ÈRE} ANNÉE DU RSP POSITIVE QUI S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DE L'EREF.

Le public face à (de gauche à droite) : M. Strzeczynski (Président de la Commission Social-RSP-Chantiers d'insertion), M. le Sous-préfet de Brignoles, M. de Bosigelin et M. Etienne.



Le 16 mai 2008, le RSP a présenté le bilan de sa 1^{ère} année de labellisation.

En 2007, le nombre de permanences assurées à Barjols a baissé. Le public conserve néanmoins une offre de service et de renseignement de qualité, via les deux animateurs du RSP.

- Agnès Bouliteau reçoit de plus en plus de visiteurs. Elle renseigne et aide le public sur des sujets très divers (dossiers administratifs, social, emploi, justice, etc.).
- Yannick Barret, animateur du pôle multimédia recruté en février 2008, développe des formations d'initiation à l'informatique et à Internet, notamment sur l'utilisation des sites des services publics (ANPE, ASSEDIC, CAF, ...), pour faciliter les démarches administratives.

2007 en quelques chiffres

- 2 329 personnes ont fréquenté l'EREF, 1 807 le pôle multimédia, soit 4 035 personnes au total.
- 10 structures ont assuré des permanences pour des entretiens individuels
- Le RSP est en contact régulier avec plusieurs organismes via une convention de partenariats: ASSEDIC, CAF, Chambres consulaires, CPAM et MSA.

DESTINATION 2008

Le Président rappelle lors de ce 1^{er} bilan la volonté politique locale de soutenir le RSP. Il annonce les grands objectifs de l'année 2008 :

- Renforcement du partenariat avec les services publics signataires de la convention
- Cession de formation à l'outil informatique pour les artisans et commerçants dès l'automne 2008 par un formateur agréé.
- Création d'un atelier découverte "Internet et services publics" gratuit et ouvert à tous

- Augmentation du nombre de postes informatiques en libre accès
- Formations professionnelles pour les agents des communes (hygiène et sécurité notamment).

En conclusion, le sous-Préfet, Monsieur Gilbert, a félicité la Communauté de communes et ses partenaires pour cette "œuvre coopérative permettant de donner toujours plus de cohérence à un territoire", "de rester au service de tous".

Permanences des partenaires du RSP de novembre à décembre 2008

Mois	Jours	Matin	Après-midi
Novembre	Lundi 3	PAS	
	Mardi 4	CEDIS / PAS	CEDIS
	Jedi 6	AS CRAM / CPAM	
	Vendredi 7	Info Energie / RP	CEDIS (P)
	Lundi 10	PAS	Avocat
	Mardi 11	DEFIE / PAS	DEFIE
	Jedi 13	ANPE / OVAR	A NPE
	Vendredi 14	RP	
	Lundi 17	PAS	
	Mardi 18	CEDIS (S) / PAS	CEDIS (S) / CDHAR
	Jedi 20	AS CRAM / CPAM	AVIE Cap Emploi
	Vendredi 21	CEDIS (P) / RP	CEDIS (P)
	Lundi 24	PAS	
	Mardi 25	DEFIE / PAS	DEFIE
	Jedi 26	ANPE	ANPE
Vendredi 27	RP		
Décembre	Lundi 1	PAS	
	Mardi 2	CEDIS / PAS	CEDIS
	Jedi 4	AS CRAM / CPAM	
	Vendredi 5	Info Energie / RP	
	Lundi 8	PAS	Avocat
	Mardi 9	DEFIE / PAS	DEFIE
	Jedi 11	ANPE / OVAR	ANPE
	Vendredi 12	RP	
	Lundi 15	PAS	
	Mardi 16	CEDIS / PAS	CEDIS / CDHAR
	Jedi 18	AS CRAM / CPAM	AVIE Cap Emploi
	Vendredi 19	CEDIS (P) / RP	CEDIS (P)
	Lundi 22	PAS	
	Mardi 23	DEFIE / PAS	DEFIE
	Jedi 25	ANPE	ANPE
	Vendredi 26	RP	
	Lundi 29	PAS	
	Mardi 30	PAS	

- > **CEDIS :** Centre Départemental pour l'Insertion Sociale (suivi des allocataires RMI)
- > **CDHAR :** Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural
- > **DEFIE :** Création d'entreprise
- > **OVAR :** insertion
- > **Avie Cap emploi :** suivi des travailleurs handicapés
- > **Info Energie :** Conseil pour les économies d'énergie
- > **PAS et RP :** Provence Action Service et Retravailler Provence (suivi des demandeurs d'emploi)
- > **AS CRAM :** Assistance Sociale de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (sur RDV)
- > **CPAM :** Caisse Primaire d'Assurance Maladie (Sécurité Sociale)

Un second chantier d'insertion "VEGA" réussi

13 personnes bénéficiaires du RMI ont suivi une formation aux métiers de l'entretien de la forêt sur le territoire communautaire. Orientées par diverses structures sociales (ANPE, CEDIS, Mission Locale, Avie Cap Emploi, Retravailler Provence, RSP), elles ont bénéficié de financements de la CCPAV, du Conseil Général et de l'Etat. A la fin de cette formation d'un an assurée par l'Office National des Forêt et l'association VEGA (environnement), un des participants était embauché en CDI, un deuxième en CDD et un troisième reprenait une formation.

OUVERTURE DE LA CRÈCHE INTERCOMMUNALE DE BARJOLS

Après plusieurs mois de travaux, en novembre 2007, la crèche intercommunale "Trotte Menu" de Barjols a ouvert ses portes.



M. de Boisgelin et M. Gilbert, sous-préfet, lors de l'inauguration.

Le bâtiment a été inauguré en présence de M. le sous-préfet de Brignoles en décembre 2007. Il intègre des techniques de construction économes en énergie comme des panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire et une pompe à chaleur pour le chauffage.

Toute l'équipe accueille les enfants dès 3 mois jusqu'à l'âge de 6 ans de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.



Yvonne Klaus, la directrice de la crèche



Création des enfants



Le parc

Les crèches du territoire communautaire

Au terme de cette ouverture, il existe 61 places d'accueil en crèche sur le territoire de la communauté de communes :

- Barjols : 25 places.
- Tavernes : 16 places
- Seillons : 20 places

Depuis septembre 2008, une crèche itinérante a été ouverte à Bras pour accueillir 15 enfants sur 3 jours du lundi au mercredi et de 8h30 à 17h30. La semaine est complétée par un accueil sur la commune de Tourves. L'accueil des enfants se déroule dans la salle du conseil municipal de Bras.

Le projet de crèche à Brue-Auriac avance. Après la finalisation de son plan de financement, la Communauté de communes lancera prochainement les consultations pour choisir un architecte.

Conseils pratiques

Pour inscrire des enfants dans ces crèches, contacter directement les directrices de crèches. Tous les enfants de la communauté de communes peuvent être accueillis dans tous les établissements du territoire, dans la limite des places disponibles.

CONTACTS

- > Seillons : 04 94 72 18 65
- > Tavernes : 04 94 72 31 32
- > Barjols : 04 94 78 92 97
- > Bras : 06 21 14 38 89

BRÈVES : CESSIION DE FORMATION AU BAF

En 2007-2008, la Communauté de communes a organisé une cession de formation au BAF (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) avec la FOL, pour les jeunes âgés d'au moins 17 ans.

14 stagiaires ont obtenu leur BAF lors de cette première cession. Ils ont assuré des fonctions d'animateur tout l'été dans les centres aérés de Barjols, Varages et Seillons.

Une nouvelle cession de formation est envisagée au printemps 2009 pour environ 20 jeunes.

Dès février 2009, les jeunes âgés d'au moins 17 ans seront contactés directement par écrit.

LAISSEZ-VOUS CONTER...

Les circuits et les guides touristiques de la Communauté de communes

Suite à l'action de mise en valeur du patrimoine (voir journal n°6), trois outils viennent d'être mis en place :

- **9 circuits-découverte** d'une durée de 45 minutes à 1 heures 45 et composés d'une dizaine de panneaux, fixés sur mur ou au sol, qui éclairent sur le patrimoine, l'histoire et les traditions locales.
- **9 guides communaux** complétant les informations apportées au fil de ces circuits. Les textes sont clairs et faciles d'accès et les illustrations très nombreuses.
- **1 guide thématique du territoire communautaire** réalisé avec l'association Alpes de Lumière, qui aborde trois axes : la géographie, l'histoire et les patrimoines.



Le panneau d'accueil du circuit de Seillons source d'Argens, le guide de la commune de Tavernes et le guide thématique



Afin de faire connaître ces circuits-découverte et ces guides, plusieurs séances de travail et de visites ont été organisées avec des professionnels du tourisme.



Présentation des guides et circuits à une trentaine de professionnels du tourisme (restaurateurs, hébergeurs...) à St Martin de Pallières. © Provence Verte

Environnement

PIDAF

Aménagement d'une piste forestière entre Seillons et Esparron.

La Communauté de communes a la charge de l'aménagement de pistes forestières pour assurer la lutte contre les feux de forêts. Il s'agit d'un Programme pluriannuel de travaux sur des pistes identifiées par les pompiers (SDIS), l'Etat, le Département et la Région. La première réalisation de ce programme est la piste R7 entre Seillons et Esparron. Orientée Sud-Ouest/Nord-Ouest, elle assure aux pompiers un positionnement adéquat pour lutter contre les feux alimentés par le vent dominant de notre secteur (Nord-Est/Sud-Ouest). Plusieurs mois de travaux ont été nécessaires pour reprendre 8 km de piste et débroussailler 45 ha sur 25 m de chaque côté de la piste.



Pour assurer l'entretien des espaces débroussaillés aux abords de cette piste, la Communauté de communes, en lien avec l'Office National des Forêts, a conventionné avec un éleveur de moutons, qui fera pâturer ses animaux sur les abords de la piste. En 2009, les travaux d'une nouvelle piste sont programmés entre Barjols (chemin des Mareliers) et Varages (Domaine de Laval) sur plus de 8 km de long.

Infos pratiques :

Selon le code rural, l'accès aux pistes forestières est fermé à la circulation par une barrière et un panneau dit "BO". Les autorisations de passage sont délivrées dans les communes de Seillons et d'Esparron aux ayants droit (propriétaires notamment).



VARAGES

UN PEU D'HISTOIRE...

Au XI^e siècle l'habitat se développe à Varages sur le plateau, limité au Sud par la falaise, à proximité d'églises existantes alors. Un monastère y est édifié ainsi que quelques maisons, tandis qu'un site fortifié est construit à St-Pothin. Les deux habitats coexistent avant que Saint-Pothin ne perde définitivement ses habitants au profit du site en contrebas : l'actuel quartier du Baou.

Après les crises de la fin du Moyen-Âge, la population de Varages s'accroît régulièrement pour atteindre 1 000 habitants au XVIII^e siècle et 1 500 au milieu du XIX^e siècle. À la fin du XVII^e siècle, la faïence se développe à Varages grâce à la présence d'argile, d'eau et de bois. La ligne de chemin de fer ouverte en 1889 permettra d'exporter cette production. Aujourd'hui la faïence reste une des richesses du village avec l'école Joseph Clérissy (formation en décoration de céramique), les nombreux artisans faïenciers et l'usine "Varages en Provence".

Le village vu depuis depuis la chapelle Saint-Pothin



À FAIRE, À VOIR

Un circuit-découverte et un guide

Neuf panneaux vous invitent à découvrir l'histoire, le patrimoine et les traditions de Varages. Un guide imaginaire, Etienne Armand, faïencier local, et un dépliant disponible à l'office de tourisme, vous accompagneront. (1h pour le cœur de Varages, 1h30 avec la chapelle Saint-Pothin).

Église ND de Nazareth

La 1^{ère} église du XI^e siècle a été réhabilitée en

Mairie de Varages / Place de la IV^e République - 83670 VARAGES

Tél. : 04 94 72 85 10 / Fax : 04 94 72 80 87

Courriel : mairie@varages.fr

Site : www.varages.fr

Ouverture au public :

Lundi : 14h30-16h30

Mardi au Vendredi : 8h-12h et 15h30-17h45

Samedi : 9h-12h

1656 suite aux destructions des guerres de religion et agrandie au XIX^e s.. Inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, elle abrite de nombreuses œuvres d'art.

Le circuit des 14 fontaines

(disponible sur simple demande à l'Office de tourisme)

La visite du moulin à huile et la dégustation de son huile d'olive

L'huile d'olive de Varages est produite selon des méthodes ancestrales dans cette coopérative de 1924 rénovée. Issue d'une variété spécifique d'olivier : le Varagen, cette huile est un fruité noir. Elle est réputée pour sa qualité et a été primée plusieurs fois dans la région et au concours agricole de Paris.

Tél./Fax : 04 94 77 86 07

Courriel : moulinahuilevarages@orange.fr

Musée de la Faïence

12, pl. de la libération - Tél./Fax : 04 94 77 60 39

Site : www.musee-faïence-varages.fr

• Du 20 septembre au 23 décembre 2008 : Exposition "Varages d'ailleurs" : présentation de faïences de Varages datant du milieu du XVII^e au milieu du XIX^e siècle, conférences, animations, visites etc.

Fêtes et évènements

Le village est animé toute l'année par la mairie et de nombreuses associations sportives, culturelles et patrimoniales : Carnaval (février), fête de l'olive (mars), fêtes de la St Pothin et de la St Jean (juin) et en juillet-août : vide-grenier, Nuits de l'Enclos (soirées musicales), fête de la céramique etc.

promouvoir et développer leur territoire au profit d'une infrastructure qui "serait très traumatisante pour l'environnement, pour une agriculture déjà fragile, pour le tourisme et cela sans aucun bénéfice économique ou social".

Ils appellent toutes les communes concernées à se rassembler pour combattre ce projet et mener un "dialogue utile". (extraits du communiqué du 26.09.08 à Pontevès).

Les 16 maires unis

Rians, Artigues, Esparron de P., St Martin de Pallières, Seillons source d'Argens, Varages, Tavernes, Montmeyan, Pontevès, Barjols, Brue-Auriac, Fox-Amphoux, Sillans la cascade, Salernes, Entrecasteaux, Ginasservis

LIGNE GRANDE VITESSE (LGV)

Le 26 septembre 2008, 16 maires du Haut-Var se réunissaient à l'initiative de la Communauté de communes à Pontevès. A l'unanimité, ils se sont prononcés contre un éventuel tracé "Nord" de la LGV.

Rappelons que 3 tracés sont actuellement envisagés :

- le tracé "Nord - Ste Victoire - Haut-Var"
- le tracé "Sud - Ste Victoire - Autoroute A8"
- le tracé "des métropoles" (Marseille et Toulon)

Ces 16 maires refusent de "sacrifier le travail fait depuis de nombreuses années" pour préserver,